Rapport public Parcoursup session 2021

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Portail Biologie Biochimie Terre et Environnement - BBTE (23345)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences de la vie et de la terre - Biologie Biochimie Terre et Environnement - BBTE : Sciences de la vie et de la terre (23346)	Jury par défaut	Tous les candidats	120	1789	787	1549	12	25
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences de la vie - Biologie Biochimie Terre et Environnement - BBTE : Sciences de la vie (23348)	Jury par défaut	Tous les candidats	128	1789	694	1245	12	25

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

- * Disposer de compétences scientifiques Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
- * Disposer de compétences en communication Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
- * Disposer de compétences méthodologiques et comportementales Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Avoir répondu à un <u>questionnaire d'auto-évaluation</u> disponible sur le site de l'Onisep Terminales2020-2021 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des voeux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2020-2021). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences de la vie et de la terre - Biologie Biochimie Terre et Environnement - BBTE : Sciences de la vie et de la terre (23346):

Le Portail BBTE (Biologie Biochimie Terre et Environnement) est une première année commune aux mentions Sciences de la vie (SV) et Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). Ce portail vous permettra de consolider vos connaissances en chimie, physique et mathématiques mais surtout de vous faire découvrir tous les champs disciplinaires des sciences de la vie et de la terre (Biologie cellulaire, biochimie, génétique, biologie végétale, biologie animale, écologie...). A l'issue de cette première année les étudiants choisissent définitivement leur mention (SV ou SVT). La différenciation entre les deux mentions apparaîtra au semestre 4.

Pour plus d'informations sur l'organisation de la formation : <u>Licence Sciences de la vie et de la Terre</u>

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences de la vie - Biologie Biochimie Terre et Environnement - BBTE : Sciences de la vie (23348):

Le Portail BBTE (Biologie Biochimie Terre et Environnement) est une première année commune aux mentions Sciences de la vie (SV) et Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). Ce portail vous permettra de consolider vos connaissances en chimie, physique et mathématiques mais surtout de vous faire découvrir tous les champs disciplinaires des sciences de la vie et de la terre (Biologie cellulaire, biochimie, génétique, biologie végétale, biologie animale, écologie...). A l'issue de cette première année les étudiants choisissent définitivement leur mention (SV ou SVT). La différenciation entre les deux mentions apparaîtra au semestre 4.

Pour plus d'informations sur l'organisation de la formation : Licence Sciences de la vie

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Pour examiner et classer les dossiers des candidats, seront pris en compte les éléments de la « fiche Avenir » (ou tout équivalent dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une réorientation), et notamment les évaluations du conseil de classe et des professeurs principaux, la pertinence du projet de formation du candidat, et l'examen des notes obtenues en première et en terminale et leur positionnement par rapport à la classe dans les disciplines correspondant à la formation. Les critères d'examen des notes peuvent être modulés en fonction des spécialités de bac ou de la série du bac si celui-ci date d'avant 2021.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les conseils aux futurs candidats :

Comme la première année est commune aux 2 mentions de licence (enseignement 100% identiques), il est conseillé aux étudiants de postuler aux 2 mentions (SV et SVT) pour maximiser leur chance d'entrer dans le portail. Ils pourront de toute façon changer de mention à l'issu de la première année.

Le choix d'une ou plusieurs spécialités scientifiques (SVT, Mathématiques, Physique-Chimie) est un plus mais n'empêche pas les étudiants n'ayant pas suivi ces spécialtés d'accéder au Portail BBTE. En revanche un aménagement (OUI-SI) pourra leur être proposé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne de l'ensemble des notes sur la première et la terminale	Notes dans les matières scientifiques (Biologie, Chimie, Mathématiques, Physique et sciences de la terre)	Moyenne générale de première et de terminale ; Notes au baccalauréat (pour les étudiants bacheliers).	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir	Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie & Capacité à s'investir	Fiche Avenir	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale ; Champs « autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Fiche Avenir	Projet de formation motivé ; Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extrascolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Guillaume Gellé, Président de l'etablissement Université de Reims Champagne-Ardenne